Déclaration liminaire à la CPPNI du 18 décembre 2024

DE L'URGENCE À AUGMENTER LES SALAIRES !

La FNAS FO s'associe aux autres organisations syndicales pour revendiquer une augmentation substantielle des salaires et demander de porter un point politique salariale à l'ordre du jour.

Pour les plus bas salaires, ce n'est pas le « SEGUR pour tous » qui aura permis aux travailleurs de sortir la tête de l'eau.

Pas d'augmentation de la valeur du point depuis juillet 2023, inflation encore à 1,3 % en novembre 2024, revalorisation du SMIC au 1er novembre de 2 %, …. Les salariés de la CCNT 65 continuent inexorablement de s'appauvrir !

EN conséquence, la FNAS FO revendique une augmentation générale des salaires portant le salaire minimum au SMIC + 20%. En tout état de cause et dans l'urgence, l'augmentation de la valeur du point ne saurait être inférieur à 5,627 €.

Par ailleurs, nous ne pourrions concevoir l'introduction d'éléments complémentaires de rémunération qui provoqueraient une fragilisation des grilles de salaires existantes par leur tassement.

Nous demandons donc à l'organisation patronale de mettre un avenant à signature pour une augmentation de la valeur du point.